

NUMÉRO 31

LES ÉCHOS DE MARICOURT

FÉVRIER 2021

SOMMAIRE



1195, Rang 3
Maricourt (Québec) J0E 1Y1
450-532-2243
info@maricourt.ca

BUREAU FERMÉ
MARDI de 8h30 à 16h30
JEUDI de 8h30 à 16h30
Fermé sur l'heure du dîner
Site Internet : www.maricourt.ca

Mot du maire, Par Robert Ledoux	2-3
Mot de la conseillère siège 1 Par Isabelle Favreau	4
Coopérative Val-Horizon	5-6
Mot de la directrice générale, Par Nancy Daigle	7-8
Loisirs de Maricourt	9
Centre d'action bénévole de Valcourt et Région	10
Cooptel	11
Dates à retenir	12

Mot du maire

Par Robert Ledoux

- 1- Bureau municipal
- 2- Voirie
- 3- Incendie
- 4- Environnement



Puisque ce journal est le premier de l'année j'en profite pour vous souhaiter à tous et toutes une bonne année, la santé et le courage de passer à travers cette pandémie qui nous affecte tous d'une manière ou d'une autre.

1-Bureau municipal.

Je suis très fier de notre situation au bureau. Malgré les inconvénients que nous cause la pandémie, le travail se fait rondement. Notre DG Nancy est à jour dans ses dossiers. Notre inspecteur municipal, Sylvain, a pris plus de charges et nous avons donc augmenté ses heures hebdomadaires de huit heures. Notre inspecteur de voirie Claude est lui aussi à jour dans ses travaux et vient de finir l'inventaire de son local. Nous avons décidé la semaine dernière lors du conseil de février de se munir d'un camion pour notre voirie municipale. (Un pick-up). Nous prévoyons en faire l'achat à la fin mars début avril.

Dans une toute autre ordre d'idée, la semaine dernière, on a eu avec Racine une rencontre en toponymie. En effet nous regardons ensemble la possibilité d'améliorer la toponymie de deux de nos chemins et ça concerne aussi Racine. D'abord notre Rang 1. Nous en sommes venus à un consensus avec le nom de (**Chemin Ste Marie**) en référence à l'ancien nom de Maricourt soit Ste Marie d'Ely. Il n'y a rien de définitif pour l'instant. Nous en sommes au début du processus. J'ai personnellement rencontré tous nos citoyens du Rang 1 et tous étaient d'accord avec le changement mais on n'avait pas parlé de nom. Nous lançons donc le projet et attendons des commentaires. Le chemin Ste Marie partirait donc de la 243 à Racine et porterait le même nom jusqu'au Rang 3 de Maricourt.

L'autre chemin est le fameux chemin Lussier qui avait fait l'objet d'un changement il y a quelques années mais ce changement s'était fait sans qu'on ait eu vraiment le temps d'en débattre. La DG de Racine du temps avait fait les demandes au gouvernement aussitôt qu'on en a eu parlé et on s'est retrouvé devant le fait accompli. Après étude par notre inspecteur municipal, on a convenu que puisque le chemin Lussier est une continuité du chemin Murphy, il serait beaucoup plus simple de nommer le Chemin Murphy à partir du chemin de Maricourt jusqu'à la 243 à Racine. Les représentants de Racine sont d'accord. J'en ai parlé à notre seule résidente du Chemin Lussier autrefois Chemin Dalton, elle m'a dit qu'elle n'était pas d'accord, qu'elle aimait mieux le nom Dalton mais qu'elle comprend la situation et qu'elle ne s'y opposera pas. On devrait donc faire la proposition au conseil de mars et faire la demande au gouvernement par la suite.

Mot du maire, suite

2-Voirie

Nous avons reçu 11 soumissions pour les travaux à faire au ruisseau Archambault. Notre ingénieur conseil est à vérifier la conformité de ces soumissions et les travaux devraient se faire entre le 15 mai et le 15 septembre. Ce ponceau, qui autrefois était un pont a été changé par trois ponceaux côte à côte avant la remise des chemins de campagne aux municipalités par le ministère des transports. Ces ponceaux, qui d'ailleurs ne sont plus permis, ont été un problème que nous cherchions depuis longtemps à régler. Enfin, ce sera fait cette année et les travaux sont subventionnés par la TECQ (programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec)

Le lancement des demandes de soumissions pour les travaux sur le Rang 1 a été fait jeudi le 11 février sur le site SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres) Cette démarche est obligatoire pour les travaux dépassant \$100,000.00` Les soumissions devraient être reçues au plus tard le 10 mars. Ces travaux sont aussi subventionnés à environ 75% par le programme PIIRL (Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales).

3-Incendie.

Rien de nouveau à signaler sauf peut-être que notre ancien directeur Éric Arsenault a accepté le poste de directeur adjoint et aussi que nous avons eu la démission de l'officier Ronald Demers après 45 ans de service. Félicitations Ronald et bonne retraite.

Concernant les permis de feu, la Régie des incendies nous a informé qu'à partir du mois d'avril, on pourra obtenir un permis de feu directement via son nouveau site internet ou par un lien sur notre site de la municipalité : www.maricourt.ca

En passant, allez faire un tour sur notre nouveau site, il est très convivial et vous y trouverez beaucoup d'informations sur plusieurs sujets.

4-Environnement.

Par l'entremise de la MRC nous avons réservé l'embauche de deux étudiants pour une semaine cet été. Ceux-ci feront une tournée dans notre municipalité pour sensibiliser les gens au compostage maison. Ce projet est subventionné par le gouvernement fédéral.

Robert Ledoux
Maire

Mot de la conseillère siège 1

Par Isabelle Favreau

Bonjour chers Maricourtois et Maricourtoises,

Nous avons passé une année totalement inédite. Avec tous ces changements, nous avons su nous adapter à cette nouvelle réalité. Bien sûr, nous avons tous hâte que ça se termine.

Mars rime avec printemps!

En mars la lumière revient, les oiseaux chantent, la neige fond et si on est chanceux nous aurons même droit à de belles journées chaudes!! Pour faire honneur au mois de mars, nous sommes empressés de sortir nos semences, et bien sûr de goûter au bon sirop d'érable. Je vous invite donc à encourager nos acériculteurs qui transforment la sève des érables. La transformation nécessite plusieurs équipements en outre la tubulure. Savez-vous qu'à la fin de sa vie, la tubulure peut être transformée en d'autres produits et la MRC offre le service de récupération

Voici le lien

<https://www.val-saint-francois.qc.ca/services/recuperation-de-la-tubulure/>.

J'aimerais également vous faire connaître La Coopérative Val-Horizon. Voici une belle initiative de la MRC.

Sur ce, je vous souhaite un heureux printemps en santé!

Isabelle Favreau
Conseillère #1

Coopérative Val-Horizon

La Coopérative Val-Horizon s'en vient dans le Val-Saint-François!

La Coop Val-Horizon, c'est un projet qui se développe depuis quelques années déjà. L'essence du projet est le résultat des idées et besoins de la communauté qui sont ressortis du plan de développement de la zone agricole (PDZA). Bien que la MRC soit derrière le projet, la Coopérative compte sur ses membres pour grandir et se développer. On doit être en mesure de s'adapter aux besoins des membres producteurs et consommateurs.

Le centre du projet, c'est l'agroalimentaire. La production, la transformation et l'achat local. La valorisation des aliments et du travail des agriculteurs, le partage des ressources et des connaissances et le développement de nouvelles recettes innovantes.

Pour se faire, la Coopérative Val-Horizon aura prochainement une cuisine de transformation. Cette cuisine aura plusieurs vocations. Tout d'abord, elle permettra de lutter contre le gaspillage alimentaire en donnant une seconde chance aux légumes déclassés et en récupérant les surplus alimentaires des producteurs et organisations. De plus, elle sera disponible pour les membres producteurs et les entrepreneurs en démarrage. Par exemple, les membres producteurs pourront transformer leurs produits dans un espace qui respecte les normes, avec de l'équipement spécialisé. Au besoin, le chef cuisinier pourra collaborer avec les producteurs afin de développer des recettes, ou prendre en charge la transformation de leurs produits. La Coop pourra également avoir sa propre gamme de produits transformés, fabriqués à partir des surplus de récoltes, de dons alimentaires et de produits déclassés (moches). Des espaces de conservation frais et congelés seront disponibles pour les producteurs, permettant une conservation maximale des produits de saison.

Coopérative Val-Horizon

Suite

Un autre volet important du projet est la mise en marché commun. La Coopérative Val-Horizon souhaite développer une mise en marché local et efficace. En s'unissant, les producteurs, les petits comme les grands, vont bénéficier d'une gestion facilitante point de vue mise en marché et gestion des surplus. Pour les clients, l'approvisionnement sera plus constant, donc plus agréable. Un seul endroit pour y trouver des produits frais et locaux. La Coop aimerait également approvisionner les organismes/institutions de la région qui désirent augmenter leur quantité d'aliments locaux dans leur offre, et ce, en faisant affaire avec qu'un seul intermédiaire. La coop facilitera grandement leurs achats.

Pour les consommateurs, ce sera un magnifique lieu pour y trouver toute la passion et les efforts des producteurs de la région. La Coop offrira en effet, une belle vitrine aux producteurs et agro-transformateurs du Val-Saint-François. Pour les produits complémentaires dont il n'y a pas de producteur dans la MRC, la Coop verra à un approvisionnement sélectif de produits québécois.

La Ville de Windsor devrait accueillir la Coopérative de solidarité Val-Horizon cette année. Toutefois, les autres municipalités du Val-Saint-François ne seront pas laissées pour compte. Le projet prévoit être en mesure de desservir les citoyens de la MRC, soit avec un service de livraison ou des points de chute.

Suivez la Coop Val-Horizon sur sa page [Facebook](#) pour en savoir plus!

Pour devenir membre consommateur ou membre de soutien, contactez Marianne Côté, chargée de projets au développement et aux communications coordination@coopval-horizon.com.

Mot de la directrice générale

Par Nancy Daigle

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

Dans le contexte actuel, la pandémie nous pousse à faire des choix différents quant à nos occupations. Heureusement, l'hiver qui nous a gardé un peu plus confiné tire à sa fin. Nous pourrions bientôt bénéficier du soleil chaud et des sorties printanières qui nous feront, j'ose espérer, le plus grand bien.

Je trouve pertinent de vous communiquer via le journal quelques informations importantes et comme je ne peux vous côtoyer au bureau, c'est ma façon d'entrer en lien un peu plus avec vous.

Site web

Je vous encourage à visiter notre site web régulièrement pour y trouver plusieurs informations utiles. Si votre inscription aux alertes automatisées n'a pas été faite, vous pouvez aller vous inscrire facilement en cliquant sur l'icône du même nom sur la page d'accueil.

Séances du conseil

Nos séances se font par visioconférence sur la plateforme Microsoft Teams, vous pouvez vous joindre à nous en vous rendant sur le site web et en cliquant sur l'onglet « Administration » en haut de page puis « conseil municipal ». Faites glisser la page vers le bas et suivez la procédure inscrite.

L'ordre du jour de la séance se retrouvera également sur le site la veille du conseil. Les séances du conseil de décembre, janvier et février peuvent être visionnées, elles sont en première page du site.

Taxation

La taxation annuelle a été livrée cette semaine. Comme nous sommes en première année du rôle triennal, vous remarquerez sans doute une hausse des montants à payer malgré le fait que nous ayons gardé le même taux. Cette hausse est en lien avec l'évaluation des propriétés qui ont pris de la valeur depuis la dernière évaluation en 2017 et tient aussi compte des hausses du marché.

Concernant le paiement des taxes, le bureau étant fermé, plusieurs options s'offrent à vous.

Mot de la directrice générale (suite)

Les voici:

Païement à partir de votre institution bancaire

Entrer le fournisseur Municipalité de Maricourt dans vos comptes à payer et votre numéro de matricule (10 chiffres) comme numéro de référence.

Païement interac

Vous pouvez faire un paiement interac à info@maricourt.ca Il vous faudra formuler une question et une réponse. Assurez vous de me fournir votre réponse par courriel ou d'utiliser une question évidente.

Païement par chèque

Les chèques peuvent être déposés dans la chute de paiement à côté du bureau municipal ou envoyés par la poste.

Il est également possible de me laisser une enveloppe cachetée avec votre nom et numéro de clients ou matricule avec l'argent comptant dans la chute de paiement. Toutefois, veuillez m'en aviser par téléphone ou par courriel pour que je puisse le récupérer sans tarder.

Règlement général uniformisé

Voici un extrait du règlement en guise de rappel car cette problématique est survenue à quelques reprises sur le territoire de la municipalité

Des sanctions sont prévues pour cette infraction.

Article 14 Disposition de la neige, de la glace, des feuilles de l'herbe ou de la cendre

Le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, de la neige, de la glace, des feuilles, de l'herbe ou de la cendre provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

Je vous souhaite un beau printemps ensoleillé. Au plaisir de vous revoir bientôt

N'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel, je vous répondrai dans les meilleurs délais

Nancy Daigle

directrice générale

Loisirs de Maricourt

Les Loisirs lancent deux appels d'offres

1) Tonte de gazon (mai à octobre)

La personne désignée doit avoir en sa possession un tracteur à pelouse,
Elle fourni son tracteur et son essence.

2) Entretien des fleurs (15 heures)

Les soumissions doivent être déposées d'ici le 24 avril 2021
Elles doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante:

amelie@forceasm à l'attention d'Amélie Senneville

Un grand merci!

La patinoire est ouverte, c'est une belle occasion de profiter
du plein air en famille

Un merci particulier à Patrick Laroche, Simon Bernier,
Réjean Paquette et tous les autres bénévoles.

Grace à vous nos jeunes peuvent apprécier les joies de l'hiver.

Amélie Senneville responsable des loisirs.

Merci 

Centre d'action bénévole Valcourt et région



En décembre dernier, le Centre d'action bénévole Valcourt et Région a reçu une subvention de Centraide Estrie dans le but de créer un projet pour nos aîné.es en lien avec l'isolement dû à la pandémie. Nous avons nommé ce projet « Trousses pandémie ».

Dans un premier temps, nous avons contacté les gens admissibles pour sonder leur intérêt quant au contenu. Deux choix étaient offerts : trousse « activités cognitives » ou trousse « activités artistiques ».

Alors, quelques semaines plus tard, les achats terminés, nous y voilà enfin ! Ce sont 60 trousses qui ont été distribuées par des bénévoles du Centre et qui, nous espérons, feront grand bien aux aîné.es.



Jean-Yves Bergeron
Directeur général du Centre d'action bénévole
Valcourt et Région

Colette Fontaine
Coordonnatrice au soutien à domicile

Sébastien Champagne
Travailleur de milieu auprès des aîné.es (ITMAV)



Cooptel

Amplifiez votre signal Wi-Fi!

École à la maison et télétravail? Augmentez la portée de votre Wi-Fi partout dans la maison.

Seulement **86\$** + taxes
par unité



- Couvre jusqu'à 1 500 pi²
- Remplace votre routeur sans fil
- Fonctionne avec une application facile d'utilisation
- Contrôle parental intégré vous permettant de gérer chaque utilisateur

Cooptel Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Date à retenir**Séance du conseil**

9 mars 2021
13 avril 2021
11 mai 2021

**Dates des versements
de taxes**

25 mars 2021
27 mai 2021
5 août 2021
7 octobre 2021

Nouveautés

Veillez prendre note que vous pouvez désormais télécharger votre formulaire de demande de permis pour vos transformations et rénovations sur le site web de la municipalité.

Vous pouvez également assister aux séances du conseil via Microsoft Teams

Bientôt, nous offrirons un lien vers le site web de la Régie de protection contre l'incendie de Valcourt pour vos demandes de permis de brûlage.

Visitez notre site web pour voir les dernières nouvelles en page d'accueil pour les détails à venir.

Bâtiment et permis :

Communiquez avec l'inspecteur en bâtiment, M Sylvain Demers au 450-532-2243
poste 104 ou lui laisser un message dans sa boîte vocale.

Vous pouvez aussi le joindre en utilisant ce courriel :
demers06@gmail.com

Location du Centre communautaire :

Communiquez avec Mme Mariette Paquette au 450-532-3933

Loisirs de Maricourt

Pour toutes demandes ou informations en loisirs, veuillez contacter Mme Amélie Senneville
au (450) 532-5685